

Sujet : [INTERNET] Projets éoliens Saint Sornin et Chateauponsac
De : Jofrey Bellanger <jofreybellanger@gmail.com>
Date : 05/12/2020 10:00
Pour : prefecture@justice.gouv.fr
Copie à : Aude Fougeras <a.fougeras@stl.com>

Mme, M
Ci joint les scans des papiers présentant mon désaccord envers les deux sites éoliens sur notre si belle région.

M Bellanger Jofrey
Fait à limoges

Demeurant: 115 rue Francois Perrin porte 57
Le 05/12/2020

87000 Limoges

Monsieur le Président
de la commission d'enquête
Mairie
4, rue de l'Abreuvoir
87290 SAINT SORNIN LEULAC

OBJET: Réponse à l'enquête publique du projet éolien de "LA LANDE DES
VERRINES COMMUNES DE CHATEAUPONSAC et de SAINT SORNIN LEULAC"


Monsieur le Président.

Je vous prie de prendre en compte mes observations qui sont très défavorables au projet parc éolien de "La Longe", sur la commune de Saint Sornin Leulac pour les raisons suivantes:

- Les nuisances sonores, les troubles stromboscopiques, les troubles du sommeil, les maux de tête ... qui peuvent être engendrés
- Les ondes émises
- Le préjudice écologique, outre la stérilisation des sols, par des tonnes de béton et de ferraille enfouis au pied des éoliennes, les constructeurs doivent élargir les chemins, arracher des haies pour le transport et l'élévation des machines
- Les répercussions dommageables sur la faune, notamment les oiseaux, les chauves souris...
- Le préjudice financier en raison de la perte de valeur de l'immobilier proche des éoliennes (jusqu'à 1km) de 30% voire davantage

Pour toutes ces raisons, je souhaite porter à votre connaissance mon désaccord vis à vis de l'implantation de ce projet.

Je vous prie d'agréer Monsieur l'expression de mes sincères salutations.

H^{is} Jofrey Bellanger

Le 05/12/2020